

Capture d'une tortue luth *Dermochelys coriacea* (L.) dans la région de Roscoff.

É. Thiébaud*, C. Le Milinaire**
et le Service Mer de la Station Biologique*

* Observatoire Océanologique de Roscoff, CNRS et Université de Paris VI,
BP 74, 29682 Roscoff Cedex, France.

** Océanopolis, Centre de culture scientifique et technique de la mer,
BP 411, 29275 Brest Cedex, France

Résumé : Une tortue luth *Dermochelys coriacea* (L.) vivante a été accidentellement capturée dans la région de Roscoff le 16 octobre 1991. Il s'agit de l'une des rares signalisations de cette espèce sur les côtes françaises de la Manche.

Abstract : An alive leathery turtle *Dermochelys coriacea* (L.) was caught accidentally in the Roscoff area on 16 October 1991. It is one of rare records of this species on the french coasts of the English Channel.

NOTE

Répondue dans tout l'Atlantique Nord, la tortue luth *Dermochelys coriacea* (L.) est présente le long des côtes atlantiques européennes, du sud de l'Espagne à la Norvège (Brongersma, 1972). Sur les côtes françaises, elle est régulièrement signalée de l'île d'Ouessant à l'estuaire de la Gironde, et plus particulièrement dans le pertuis charentais (Duguy, 1984). En revanche, sa présence dans la Manche est plutôt rare : de 1756 à 1971, seule une tortue luth vivante a été capturée au large de Dieppe en 1752 ; deux autres spécimens morts ont été également trouvés en 1925 à Port-Blanc-en-Penvénan (22) et, en 1970, aux Sables d'Or (22) (Brongersma, 1972). Depuis, elle fut plus souvent signalée : deux fois en 1980 près de Siouville (50) et en baie de Somme (80) (Duguy & Duron, 1981), une fois en 1982 près de Cosqueville (50) (Duguy & Duron, 1983), deux fois en 1984 à Gouville (50) et à Landéda (29) (Duguy & Duron, 1985), deux fois en 1988 près du Havre (76) et aux Pieux (50) (Duguy, 1989), et une fois en 1989 à Saint-Germain-sur-Ay (50) (Duguy, 1990).

Une tortue luth vivante a été accidentellement capturée par un engin de pêche, un orin de casier, le 16 octobre 1991 au nord-ouest de Roscoff (48°47'N - 04°06'W) à environ cinq milles de la côte. Il s'agit de la première signalisation de cette espèce dans la région de Roscoff. En suivant la courbure de la carapace, sa longueur totale et sa largeur étaient respectivement de 155 cm et de 89 cm. Les autres mesures réalisées sur cet animal sont précisées sur la figure 1. La longueur totale des tortues luth capturées le long des côtes européennes varie entre environ 150 cm et 271 cm (Brongersma, 1972). Il s'agit donc dans ce cas d'un animal de petite taille. Son poids peut être estimé à environ 200 kg. Le sexe de

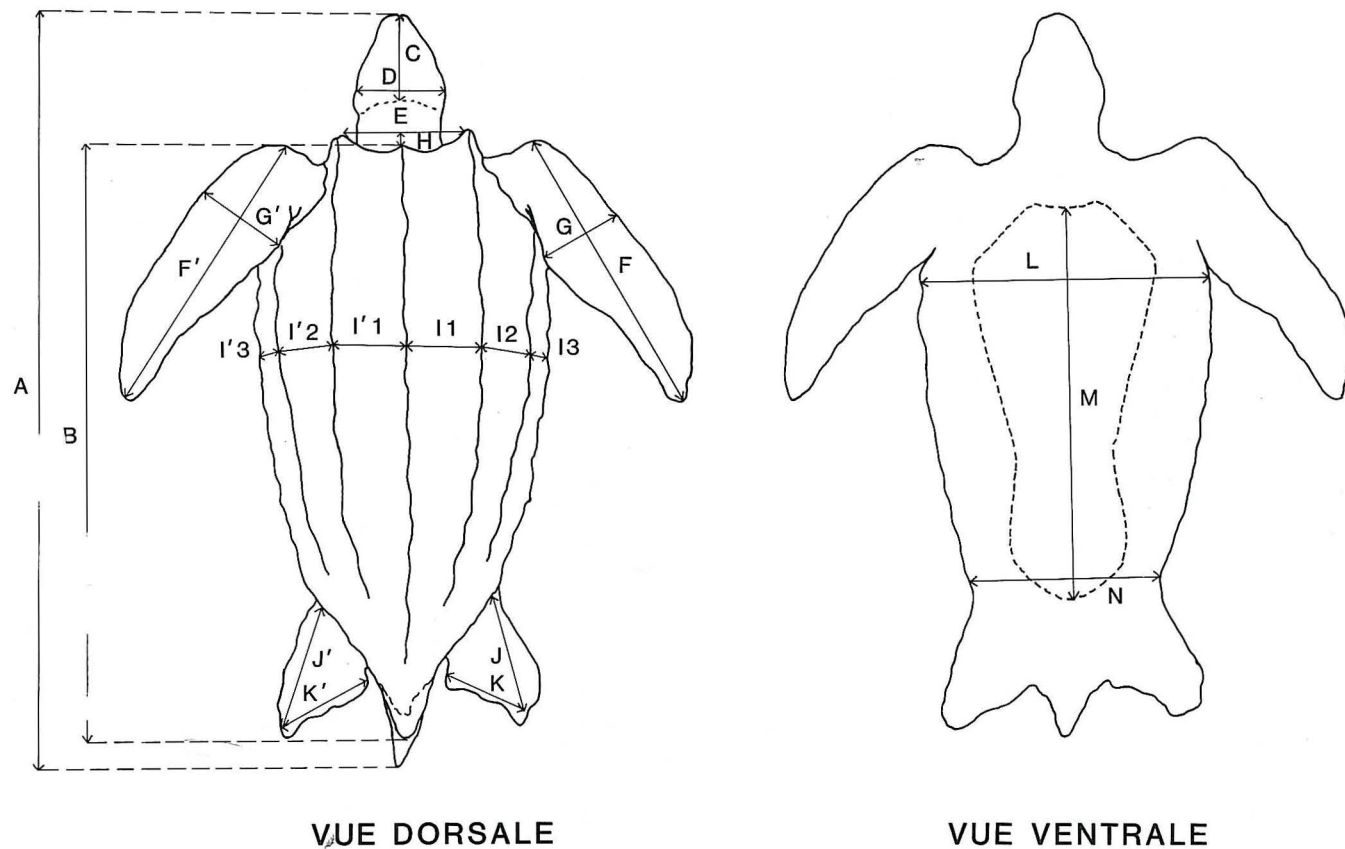


Fig. 1 : Vues ventrale et dorsale d'une tortue luth (*Dermochelys coriacea*) montrant les différentes mesures réalisées sur l'individu capturé au large de Roscoff.

A : 145 cm (droite) ou 155 cm courbe ; B : 120 cm (droite) ou 130 cm (courbe) ; C : 21 cm ; D : 25 cm ; E : 26 cm ; F : 75 cm ; F' : 71 cm ; G : 25 cm ; G' : 26 cm ; H : 13 cm ; I1 : 16 cm ; I2 : 14 cm ; I3 : 13 cm ; I'1 : 16 cm ; I'2 : 14 cm ; I'3 : 14 cm ; J : 33 cm ; J' : 36 cm ; K : 32 cm ; K' : 32 cm ; L : 80 cm ; M : 100 cm ; N : 60 cm.

cette tortue n'a pas pu être déterminé assurément. Toutefois, le fait que la queue fut en retrait de l'éperon supracaudal peut laisser supposer qu'il s'agissait d'une femelle. La température des eaux au large de Roscoff était de 15,0° C à la fin du mois de septembre.

En 1989, une autre espèce de tortue, la tortue caouanne (*Caretta caretta*) avait été signalée pour la première fois au large de Roscoff (Dauvin & Service mer de la Station Biologique, 1990).

Cette capture d'une tortue luth dans le courant du mois d'octobre correspond à la fin de la période de présence maximale de cette espèce dans les eaux européennes, période qui s'étale du mois de juin au mois d'octobre (Brongersma, 1972). Il s'agit probablement d'individus se reproduisant sur les côtes américaines (Guyane, Caraïbes et Floride) et transportés par la dérive Nord-Atlantique vers l'Europe (Brongersma, 1972 ; Duguy, 1984). Les conditions météorologiques précédant la capture avec des vents de secteur sud-ouest à nord-ouest pouvant atteindre 70 à 80 km.h⁻¹ confirmeraient l'hypothèse émise par Russell (1939) selon laquelle l'entrée des tortues dans la Manche résulterait de facteurs hydrodynamiques et principalement du vent.

La tortue luth capturée a été relâchée le 18 octobre 1991 au large du Conquet (Finistère) après avoir été baguée à la patte arrière gauche. La marque porte le numéro F101.

BIBLIOGRAPHIE

- BRONGERSMA, L.D., 1972. European Atlantic Turtles. *Zoolog. Verhand.*, 121 : 1-318.
- DAUVIN, J.-C. & SERVICE MER DE LA STATION BIOLOGIQUE, 1990. Échouage d'une tortue caouanne *Caretta caretta* (L.) dans la région de Roscoff. *Cah. Biol. Mar.*, 31 : 93-94.
- DUGUY, R. & M. DURON, 1981. Observations de Tortues luth sur les côtes de la France en 1980. *Ann. Soc. Nat. Char. Marit.*, 6 (8) : 819-826.
- Duguy, R. & M. DURON, 1983. Observations de Tortues luth (*Dermodochelys coriacea*) sur les côtes de la France en 1982. *Ann. Soc. Nat. Char. Marit.*, 7 (1) : 153-157.
- DUGUY, R. & M. DURON, 1985. Observations de Tortues luth (*Dermodochelys coriacea*) sur les côtes de la France en 1984. *Ann. Soc. Nat. Char. Marit.*, 8 (3) : 381-384.
- DUGUY, R., 1983. La tortue luth (*Dermodochelys coriacea*) sur les côtes de France. *Ann. Soc. Nat. Char. Marit.*, suppl., 1-38.
- DUGUY, R., 1984. La tortue luth (*Dermodochelys coriacea*) sur les côtes de France. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 29, 60.
- DUGUY, R., 1989. Observations de tortues marines sur les côtes de France en 1988. *Ann. Soc. Nat. Char. Marit.*, 7 (7) : 821-824.
- DUGUY, R., 1990. Observations de Tortues luth sur les côtes de France en 1989. *Ann. Soc. Nat. Char. Marit.*, 7 (8) : 959-960.
- RUSSELL, F.S., 1939. Turtles in the English Channel. *Nature*, 143 : 206-207.